

Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400FCFA

La Voix du Consommateur

CONTACTS DE LA RÉDACTION - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

TÉLÉCOMMUNICATIONS

De millions d'abonnés méprisés



Épinglé par le régulateur pour 41 manquements graves et la dégradation de la fibre optique, CAMTEL minimise son échec. Face au calvaire quotidien d'abonnés asphyxiés par des pannes récurrentes, la colère grandit aussi contre Orange et MTN. Les usagers exigent des sanctions exemplaires, la transparence, la baisse des tarifs mais surtout la restitution immédiate de tous leurs volumes de data non consommés et perdus.

P 8

LÉGISLATIVES ET MUNICIPALES 2027

"Je ne suis pas candidate !"



L'ex-députée du Wouri Marlyse Douala Bell tire sa révérence et passe le témoin à la jeunesse pour relever les défis du Cameroun de demain.

Page 3

CONFÉRENCE IA IMPACT

FOCACO à Paris !

Au cœur des débats sur l'IA, la délégation poursuit son plaidoyer stratégique pour défendre efficacement les consommateurs africains.

P.6&7

TITRES FONCIERS ANNULÉS

Page 2

LE MINDCAF DOIT RENDRE COMPTE OU RENDRE LE TABLIER

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS - N° 313 DU 13 NOVEMBRE 2026

Séisme foncier à Douala – monsieur le ministre Eyebe Ayissi, rendre compte ou rendre le tablier !



C'est un véritable séisme, un coup de massue judiciaire d'une violence inouïe qui vient de s'abattre sur la métropole économique de notre pays. Par un arrêt définitif de la Chambre Administrative de la Cour Suprême, ce sont près de 800 titres fonciers qui ont été purement et simplement rayés d'un trait de plume dans les zones stratégiques de Japoma et de Nyala, dans l'arrondissement de Douala 3ème. Des pans entiers de vies, des économies de toute une existence, des projets familiaux et des investissements colossaux réduits à néant par la décision implacable de la plus haute juridiction de l'État.

Face à ce cataclysme juridique et social, une question brûle les lèvres de millions de citoyens : quelle est donc la valeur réelle et sacrée du titre foncier camerounais ?

Hier encore, l'administration garantissait, tamponnait, signait et délivrait ces parchemins officiels, berçant des milliers de pères et mères de famille dans l'illusion sécurisante de la propriété légale. Aujourd'hui, ces mêmes citoyens, spoliés par la grâce de failles institutionnelles qu'ils n'ont pas créées, se retrouvent du jour au lendemain hors la loi sur leurs propres terres, transformés en clandestins sur des parcelles qu'ils ont sueur et sang payées. C'est l'effondrement total de la confiance entre l'État et ses administrés.

Où étaient les services des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières lorsque ces centaines de titres litigieux ont été créés, morcelés et validés ? Comment des familles entières peuvent-elles payer aujourd'hui, au centuple, l'incompétence, la légèreté ou la compromission de toute une chaîne administrative qui a laissé prospérer des superpositions de droits pendant des décennies ?

Monsieur Henri Eyebe Ayissi, Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, cette tragédie se déroule sous votre magistère.

Le peuple camerounais, et particulièrement ces populations de Japoma et Nyala aujourd'hui plongées dans une détresse psychologique et sociale absolue, n'attendent plus de simples constats désolés ou de vagues promesses de sursis. Lorsque l'administration faillit à ce point dans sa mission régalienne de sécurisation des biens et des personnes, la décence républicaine commande d'assumer ses responsabilités. À situation exceptionnelle, exigence historique : c'est l'heure de rendre des comptes, ou purement et simplement de rendre le tablier. On ne peut diriger impunément un département ministériel névralgique tout en assistant, impuissant ou complice, à la spoliation légalisée de citoyens intègres.

La Fondation Camerounaise des Consommateurs (FOCACO) formule des recommandations fermes et immédiates pour éviter le chaos social qui s'annonce :

1. La suspension conservatoire immédiate de toute mesure d'expulsion ou de démolition dans les zones concernées.
2. L'établissement d'une commission d'enquête indépendante pour situer toutes les responsabilités administratives dans l'attribution croisée de ces 800 titres annulés.
3. La mise en place d'un mécanisme d'indemnisation juste, préalable et intégral par l'État pour tous les propriétaires de bonne foi détenteurs de titres délivrés par l'administration elle-même. L'habitant ne doit pas payer pour la turpitude de l'encre administrative.
4. L'audit généralisé de la sécurisation foncière dans le Wouri pour purger définitivement les "vices de fabrique" avant que d'autres quartiers ne basculent dans le cauchemar.

Trop c'est trop. La terre de nos ancêtres et de nos efforts ne doit pas devenir un coupe-gorge juridique. Si l'État ne protège plus le citoyen propriétaire, alors le contrat social est rompu.

Alphonse AYISSI ABENA
Président Exécutif
de la FOCACO

FOCACO
Fondation Camerounaise des Consommateurs



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA
Laura Mbanang
Par Ndem Ferdinand

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03

PASSATION DE TÉMOIN À DOUALA

Marlyse Douala Bell tire sa révérence et défie la jeunesse de prendre le relais

Par Ndem Ferdinand, Grand Reporter



Alors que le corps électoral vient d'être officiellement convoqué, ouvrant le bal de tous les calculs, des ambitions souterraines et des grandes manœuvres politiques, une voix résonne avec la force de l'authentique et la noblesse du renoncement : celle de Marlyse Douala Bell. Ancienne députée du Wouri Centre lors de la législature 2013-2020, cette figure incontournable de l'engagement citoyen à Douala a choisi la clarté et la dignité pour adresser son message au peuple camerounais. Un message fort, empreint de sagesse, qui sonne à la fois comme un bilan inspirant et un vibrant appel à la relève.

L'heure des choix et la grandeur de la retraite politique

Dans le marigot politique camerounais où l'on s'accroche souvent aux sinécures électives comme à une bouée de sauvetage suprême, la sortie de Marlyse Douala Bell fait l'effet d'une salutaire onde de choc. Avec la franchise et le franc-parler qu'on lui connaît, l'ancienne parlementaire a balayé d'un revers de main les spéculations sur un éventuel retour aux affaires sous les couleurs d'un nouveau mandat :

J'ai été une Députée en situation. J'ai donné en tant que militante de terrain. Si je l'ai fait, les générations que je précède peuvent le faire aussi bien que moi et certainement mieux que moi. Je tire ma révérence. Je ne suis pas partante pour un mandat électif. Bon vent à tous ceux qui se lèveront pour le peuple du Cameroun. Je serai à vos côtés.

Ces quelques lignes, lourdes de sens, dessinent le portrait d'une femme politique d'exception qui a compris une vérité fondamentale sous nos cieux : le pouvoir n'est pas une propriété privée, c'est un sacerdoce temporaire. En refusant de s'éterniser dans les antichambres du pouvoir législatif, Marlyse Douala Bell s'élève au-dessus des ambitions égoïstes pour ériger la transmission en art politique suprême.

Une Députée en situation : le sacre du terrain et des combats concrets

Pour comprendre la portée de ce retrait, il faut replonger dans le sillage de celle qui incarna, durant sept années pleines (2013-2020), les aspirations des populations du Wouri Centre à l'Assemblée Nationale. Loin des dorures feutrées de l'Hémicycle de Ngoa Ekélé, Marlyse Douala Bell a marqué sa mandature par des engagements documentés, ancrés dans les réalités sociales et économiques du pays :

1. La structuration et l'encadrement des femmes des marchés du Wouri : Très proche des couches laborieuses, elle a fédéré et accompagné les associations féminines et commerçantes de proximité à travers un vaste réseau couvrant une trentaine de marchés du Wouri et rassemblant plus de 45 000 membres, renforçant ainsi leur solidarité économique et leur représentativité.

2. La vulgarisation citoyenne du Nouveau Code Pénal et la défense des droits des femmes : Dès juillet 2016, elle a initié des sessions de compte rendu parlementaire à Douala afin de rassembler et d'éclairer les femmes de sa circonscription sur les avancées majeures de la réforme du Code pénal, fruits de longs plaidoyers menés par les femmes parlementaires.

3. Le plaidoyer législatif pour l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : En tant que secrétaire du Réseau des Parlementaires camerounais pour l'Économie Sociale et Solidaire, elle a porté tant à l'Assemblée nationale que dans les fora internationaux la promotion de l'entrepreneuriat solidaire, du commerce équitable et de la coopération décentralisée au profit des initiatives locales.

4. L'engagement institutionnel en faveur de la petite enfance : Convaincue que le développement durable se joue dès le plus jeune âge, elle s'est investie au sein de l'Assemblée nationale pour sensibiliser les pouvoirs publics et mobiliser des soutiens législatifs autour des programmes d'investissement en faveur de la petite enfance, socle de la croissance nationale.

Autant d'actions concrètes, relayées tout au long de son parcours parlementaire, qui expliquent pourquoi son nom demeure associé au sérieux, à l'empathie et au dévouement républicain.

Le flambeau tendu à la jeunesse : un appel à l'action

En passant ainsi le témoin, Marlyse Douala Bell ne baisse pas les armes ; elle change simplement de position dans la bataille pour le progrès social. Sa démarche est un défi lancé à la jeunesse camerounaise, cette génération bouillonnante d'intelligence mais parfois gagnée par le découragement ou l'attentisme.

En affirmant que les jeunes peuvent faire certainement mieux, elle signe un acte de confiance absolue dans le potentiel intellectuel, technique et moral de la relève. Elle rappelle que la politique n'est pas l'affaire d'une caste d'indéboulonnables, mais le fruit d'un engagement de chaque instant, d'un don de soi pour la collectivité.

À l'heure où le corps électoral est convoqué et que le Cameroun cherche un nouveau souffle pour répondre aux défis immenses de son développement, l'exemple de Marlyse Douala Bell agit comme une boussole morale. Elle montre la sortie avec élégance, tout en promettant de rester en sentinelle, bienveillante et solidaire, aux côtés de ceux qui oseront se lever pour le peuple.

Une grande dame s'efface de l'affiche électorale, mais sa leçon d'humilité résonne désormais comme un manifeste pour l'avenir de la démocratie camerounaise. Chapeau bas, l'honorable !

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Moins de malades et de décès liés au paludisme

C'est l'ambition du tout nouveau Plan Stratégique National de Lutte contre le Paludisme 2026 -2030, présenté au cours de la réunion du Comité National Roll Back Malaria(CNRBM), présidée le mardi 09 novembre 2026, par le Dr Kouakap Solange, représentant le Ministre de la Santé publique, dans la salle des banquets de la Croix Rouge camerounaise.



L'incidence du paludisme au premier semestre 2026 a reculé d'un tiers par rapport à la même période en 2025, avec près de 64 cas pour 1 000 habitants. Sur 5 448 739 consultations toutes causes confondues, 1 019 280 cas confirmés de paludisme ont été enregistrés. Soit une morbidité proportionnelle de 18,7 %. Le bilan fait également état de 469 décès, avec une baisse de 19 % du taux de mortalité.

Malgré ces avancées, plusieurs goulots d'étranglement persistent. Parmi les difficultés relevées figurent les longs délais d'approvisionnement en intrants, les ruptures de stocks dans les formations sanitaires, les insuffisances dans la remontée des données communautaires ainsi que la baisse d'efficacité des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA) après deux années d'utilisation.

Face à ces défis, le Programme national de lutte contre le paludisme a présenté les grandes orientations du prochain Plan stratégique national 2026-2030. Celui-ci ambitionne de réduire de 90 % la morbidité et la mortalité liées au paludisme à l'horizon 2030, par rapport à la situation de référence de 2022. Il prévoit notamment de renforcer la multisectorialité, l'approche genre, l'équité et les droits humains, tout en intégrant les engagements de la Déclaration de Yaoundé de mars 2024 et en intensifiant la lutte contre les menaces émergentes, notamment la résistance aux antipaludiques et l'invasion de nouvelles espèces de moustiques vecteurs.

Le plan s'articulera autour de cinq priorités : la prévention ciblée, l'amélioration de la qualité des soins, le renforcement de la gouvernance et du leadership, la disponibilité de données fiables en temps réel et l'optimisation de la chaîne logistique. La communication de proximité et l'implication des communautés seront également renforcées. Le Fonds mondial apportera son soutien financier aux interventions de prévention et de lutte.

Au-delà des ambitions affichées, la réussite de ce nouveau plan reposera sur la mobilisation effective de l'ensemble des acteurs et une meilleure coordination des interventions. L'enjeu reste de transformer les engagements en résultats concrets pour accélérer le recul du paludisme et sauver davantage de vies au Cameroun.

Marcelle Ndzanga/
Celcom/ Minsanté

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

110 milliards de capital, mais guichets fermés à midi : la focaco interpelle Afriland first bank et les autorités de régulation



La Fondation Camerounaise des Consommateurs (FOCACO) prend acte de l'information relayée ce jour par la presse économique : Afriland First Bank, leader du marché bancaire national, double son capital social pour le porter à 110 milliards de FCFA par incorporation de réserves.

Si la FOCACO salue cette solidité financière florissante qui renforce l'assise du secteur, elle dénonce fermement un paradoxe d'une injustice intolérable : comment afficher 110 milliards de capital tout en fermant ses guichets au moment précis où les usagers en ont le plus besoin ?

LA FERMETURE EN MI-JOURNÉE : UN DISPOSITIF OFFICIEL ET SCANDALEUX

Ce dysfonctionnement majeur ne relève pas de la simple rumeur, mais d'une pratique institutionnalisée et affichée par la banque elle-même : la fermeture systématique des services de caisse de 11h45 à 14h30.

Or, la plage horaire 11h45 - 14h30 constitue précisément :

- La pause déjeuner légitime du travailleur
- Le créneau post-marché essentiel du commerçant
- L'unique moment de disponibilité inter-cours des étudiants
- La seule fenêtre de liberté du fonctionnaire

Fermer la banque à ces heures stratégiques revient à fermer au moment exact où les Camerounais sont enfin disponibles. C'est une aberration commerciale manifeste et une marque d'inconsidération caractérisée envers les épargnants.

DES PROFITS GÉANTS, UN SERVICE EN BERNE

Afriland First Bank ne génère pas ses milliards en vase clos. Sa capitalisation repose intégralement sur la confiance des usagers, l'effort des travailleurs, les dépôts quotidiens et les frais de tenue de compte.

Conserver des dizaines de milliards en réserves tout en refusant d'investir dans un système minimal de rotation des équipes à midi ne relève pas d'une gestion avisée : c'est un abandon caractérisé de la mission de service bancaire. 110 milliards au bilan ne servent strictement à rien si les guichets restent clos.

VIOLATION FLAGRANTE DES USAGES ET DU CADRE RÈGLEMENTAIRE

La FOCACO rappelle fermement qu'aux termes des usages harmonisés par l'APECCAM, la plage de service s'étend de 07h45 à 16h30 sans interruption.

Le principe fondateur est la continuité du service. Le Règlement COBAC R-2019/03 fait de la permanence et de la qualité de la prise en charge une exigence stricte. L'interruption unilatérale en mi-journée constitue une violation flagrante.

EXIGENCES DE LA FOCACO

Face à cette situation inacceptable, la FOCACO exige :

1. À la Direction Générale d'Afriland First Bank :
- La fin immédiate et sans condition des fermetures de guichets en mi-journée sur tout le réseau national
- La mise en place sous 8 jours d'un système d'équipes en rotation garantissant un service continu de 07h30 à 15h30
- Le réinvestissement urgent d'une fraction des réserves dans le recrutement et la motivation du personnel

2. Aux Autorités de Régulation (MINFI, COBAC, BEAC) :
- La réaffirmation de l'interdiction formelle des fermetures à midi dans toutes les banques et microfinances
- L'application de sanctions financières dissuasives contre tout établissement coupable d'interruption non autorisée

3. Aux Consommateurs et Usagers :
- Continuez à photographier et signaler toute grille baissée entre 12h00 et 14h30 via notre ligne directe : 671 04 24 12

La FOCACO rappelle à Afriland First Bank qu'un bilan de 110 milliards ne compensera jamais la perte irréparable de la confiance d'un client qui trouve porte close.

Fait à Douala,
le 09 novembre 2026
Alphonse AYISSI ABENA
Président Exécutif de la FOCACO
Expert en Consumérisme et Enseignant à l'ENAM

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Participation de la FOCACO à la Conférence #IA IMPACT 2026 à l'IPAG Paris et rencontre avec Guillaume GRALLET





Dans le cadre de sa veille sur les enjeux numériques et la protection des consommateurs à l'ère de l'Intelligence Artificielle, la Fondation Camerounaise des Consommateurs (FOCACO) a pris part à la conférence #IA IMPACT 2026, organisée le lundi 9 novembre 2026 à 18h à l'IPAG Business School, Campus Beaugrenelle à Paris.

Cette conférence exceptionnelle, intitulée "Tour d'horizon du monde de l'IA", était animée en qualité de Grand Témoin par M. Guillaume GRALLET, Rédacteur en Chef du service Sciences & Tech du magazine Le Point et Lauréat du Prix du Livre d'Économie 2025 pour son ouvrage "PIONNIERS - Voyage aux frontières de l'intelligence profonde".

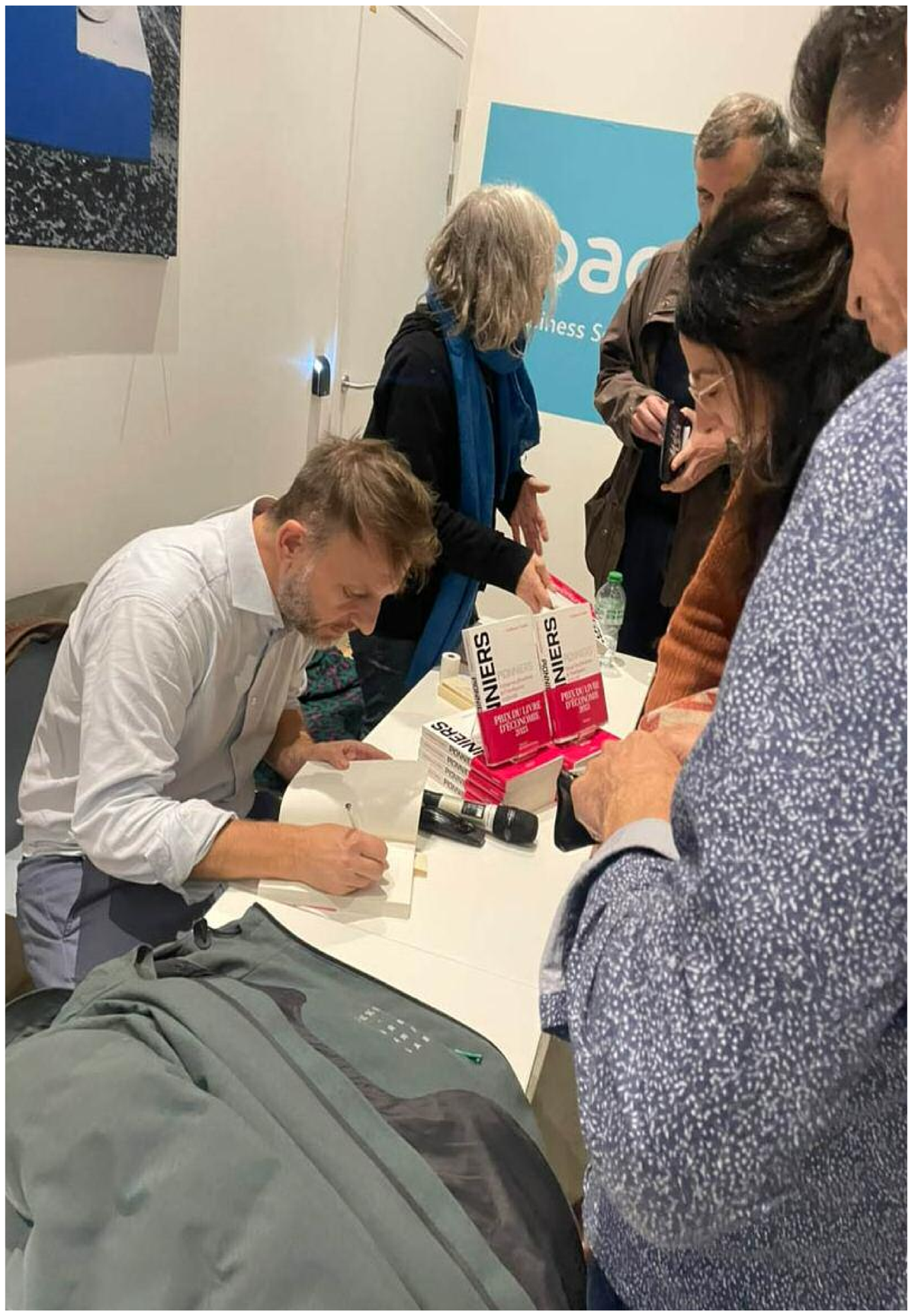
La FOCACO y était représentée par une délégation de haut niveau composée de :

1. M. Alphonse AYISSI ABENA, Président
2. M. Hugues EDIMO, Secrétaire Général

Les temps forts :

Le conférencier a partagé son expérience d'immersion auprès des géants mondiaux de la tech (Huawei, Neuralink / Elon Musk, Palantir / Alex Karp) et a alerté sur trois enjeux majeurs pour les consommateurs : la souveraineté des données, le manque de transparence des algorithmes et la nécessité d'une éthique forte face à l'IA.

Pour la FOCACO, cette thématique est centrale. L'Intelligence Artificielle impacte déjà directement le quotidien des consommateurs camerounais : e-commerce, protection des données personnelles, désinformation, et accès aux services.







La rencontre s'est achevée par une séance de dédicaces de l'ouvrage "*PIONNIERS*". M. Guillaume GRALLET a remis un exemplaire dédicacé à la délégation de la FOCACO, à l'issue d'échanges cordiaux sur la nécessité de protéger le consommateur africain dans la révolution IA.

La Fondation Camerounaise des Consommateurs remercie l'IPAG Business School et M. Guillaume GRALLET pour la qualité de cette conférence et s'engage à poursuivre son plaidoyer pour un numérique plus sûr, plus transparent et au service du consommateur.

Fait à Paris, le 10 novembre 2026
Pour la FOCACO,
Le Secrétaire Général,
Hugues EDIMO



DÉCLARATION OFFICIELLE FOCACO

93 manquements relevés par l'ART chez CAMTEL, MTN et Orange Cameroun

A la suite de la publication, le 10 novembre 2026, du communiqué officiel de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) faisant état de 93 manquements identifiés chez les opérateurs CAMTEL, MTN Cameroun et Orange Cameroun, la Fondation Camerounaise des Consommateurs (FOCACO) entend porter la voix légitime des usagers.

La FOCACO tient tout d'abord à saluer la rigueur et le professionnalisme de l'Autorité de Régulation, dont le travail de contrôle technique met en lumière les réalités auxquelles les citoyens et les entreprises sont confrontés quotidiennement. Toutefois, cette situation invite à rappeler que les communications électroniques constituent aujourd'hui un service essentiel dont la continuité et l'excellence doivent être garanties sans réserve.

Notre démarche s'inscrit au cœur du cadre normatif de la République du Cameroun :

- La Loi-cadre n° 2011/012 du 06 mai 2011 portant protection du consommateur au Cameroun, qui consacre le droit inaliénable des usagers à bénéficier de services sûrs, conformes et de qualité.

- La Loi n° 2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun, qui impose aux opérateurs le scrupuleux respect de leurs cahiers des charges, notamment en matière de qualité de service et de disponibilité des réseaux.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail – Patrie
AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work -Fatherland
TELECOMMUNICATIONS REGULATORY BOARD

N°0 0 0 0 0 1 6 6 /ART/DG.

Yaoundé, le 10 NOV 2026

COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) informe l'opinion publique qu'au cours de la période comprise entre le 13 juillet et le 10 août 2026, un contrôle pluridisciplinaire des performances offertes par les opérateurs concessionnaires de téléphonie mobile CAMTEL, MTN Cameroon, et ORANGE Cameroun a été effectué par les équipes techniques de l'ART dans les villes de Yaoundé, Douala et Bafoussam et sur trois (03) axes routiers (Yaoundé-Edéa-Douala, Douala-Nkongsamba-Bafoussam, Bafoussam--Bafia-Yaoundé).

Au terme de l'exploitation, par l'ART, des résultats dudit contrôle pluridisciplinaire, des manquements ont été constatés au regard des obligations contenues dans les cahiers de charges respectifs desdits opérateurs, soit vingt-neuf (29) manquements pour ORANGE Cameroun, vingt-trois (23) pour MTN Cameroon et quarante et un (41) pour CAMTEL.

De manière détaillée, ces manquements sont déclinés ainsi qu'il suit :

1) **Pour ORANGE Cameroun**, les manquements évalués à la somme de 5.800.000.000 (Cinq milliards huit cent millions) Francs CFA portent sur :
   - l'homologation des équipements ;
   - la conformité de l'utilisation des fréquences de service et faisceaux hertziens aux accords d'assignation de fréquences délivrés par l'ART ;
   - les performances de qualité de service voix 2G et 3G dans les villes de Yaoundé, Douala et Bafoussam, de la Data à Douala et Bafoussam, de couverture réseau 2G sur les trois (03) axes routiers susmentionnés et de couverture réseau 3G sur l'axe Yaoundé-Edéa-Douala.

2) **Pour MTN Cameroon,** les manquements évalués à la somme de 4.600.000.000 (Quatre milliards six cent millions) Francs CFA portent sur :
   - l'homologation des équipements ;
   - la conformité de l'utilisation des fréquences de service et des fréquences faisceaux hertziens aux accords d'assignation de fréquences délivrés par l'ART ;
   - les performances de qualité de service voix 2G et 3G dans les trois (03) villes, de la data à Bafoussam et de couverture réseau 2G sur l'axe Yaoundé-Edéa-Douala.

Réguler c'est faciliter
Immeuble Platinum - 690, Boulevard du 20 Mai 1972 Yaoundé – Cameroun
BP 6132 Tél. (+237) 222 23 03 80 – 222 23 23 30 – Fax. : (+237) 222 23 37 48
Site web: www.art.cm – Email: art@art.cm

3) **Pour CAMTEL**, les manquements évalués à la somme de 8.200.000.000 (Huit milliards deux cent millions) Francs CFA portent sur :
   - l'homologation des équipements ;
   - la conformité de l'utilisation des fréquences de service avec l'accord d'assignation de fréquences délivré par l'ART ;
   - les performances de qualité de service voix 2G et 3G, data et SMS dans les trois (03) villes et de couverture réseau 2G sur les trois (03) axes routiers ;
   - les performances du cœur de réseau en termes de disponibilité, continuité de service, redondance et basculement.

Subséquemment à ces constats, l'ART a adressé des mises en demeure aux trois (03) opérateurs de téléphonie mobile, afin que des mesures correctives soient spécifiquement prises par chaque opérateur concerné dans un délai de quinze (15) jours.

Par ailleurs, en ce qui concerne la situation du réseau national à fibre optique, dont CAMTEL est le gestionnaire et titulaire d'une convention de concession de transport de communications électroniques, l'ART a commis, au cours de l'exercice 2025, un audit en cours d'achèvement des cent douze (112) sections fibre optique dudit réseau qui relient notamment, les sites des opérateurs de téléphonie mobile et exploitants de réseaux répartis dans les régions, départements et arrondissements.

De cet audit, il a été constaté une dégradation significative de l'infrastructure nationale fibre optique imputable à CAMTEL, se caractérisant par des coupures récurrentes liées aux conditions de pose et de maintenance, des sections partiellement indisponibles et des défaillances de certains éléments de génie civil et des équipements optiques, ayant un impact sur les performances et la continuité du service de transport de communications électroniques ainsi que sur la qualité de service effectivement offerte aux abonnés de téléphonie mobile engendrant un manque à gagner de plusieurs milliards dans le secteur.

Fort de cet ensemble de constats, l'ART devrait organiser un contrôle de suivi des corrections effectuées par les opérateurs CAMTEL, MTN Cameroon et ORANGE Cameroun, conformément à la réglementation en vigueur, au terme duquel des mesures de sanction pourraient être prises. /-

Philtmon ZOO ZAME, Ing. Phd

Réguler c'est faciliter
Immeuble Platinum - 690, Boulevard du 20 Mai 1972 Yaoundé – Cameroun
BP 6132 Tél. (+237) 222 23 03 80 – 222 23 23 30 – Fax. : (+237) 222 23 37 48
Site web: www.art.cm – Email: art@art.cm

Face aux constats établis et au délai de quinze (15) jours accordés aux opérateurs, la FOCACO formule trois attentes claires et mesurables :

1. La restitution intégrale des Data et crédits non consommés : En droite ligne des engagements souscrits publiquement par les Directions Générales des opérateurs en mai 2023, nous exigeons la mise en œuvre effective et automatisée de mécanismes de remboursement ou de recréditation du volume data inutilisé en cas d'interruption ou de dégradation avérée du service.

2. La remise aux normes de la Qualité de Service (QoS) : Qu'il s'agisse des liaisons voix, du haut débit mobile ou de l'infrastructure de la fibre optique, des actions de redressement pérennes doivent être engagées sur l'ensemble des axes et bassins urbains ciblés par le régulateur.

3. Le renforcement de la transparence et du dialogue : Les usagers méritent une information proactive et diligente sur l'état des réseaux, garantissant une relation de confiance apaisée.

La FOCACO réaffirme sa disponibilité à participer à tout dialogue constructif avec l'ART et les dirigeants de CAMTEL, MTN et Orange Cameroun, afin d'accompagner une mise en conformité rapide et pérenne, au bénéfice exclusif des camerounais.

Fait à Douala, le 10 novembre 2026
Alphonse AYISSI ABENA
Président Exécutif de la FOCACO
Expert en Consumérisme
Enseignant à l'ENAM

FLASH INFO FOCACO

Le "deux poids, deux mesures" d'orange : Paris vs Douala !

Chers consommateurs, regardez bien cette image capturée en plein cœur de Paris !



Sur un bus RATP, la filiale française nous expose sa folle promo :
Mobicarte 5G : 150 Go pour 9,99€ (environ 5 900 FCFA) par mois.

Pendant ce temps, au pays, chez le MÊME opérateur Orange, c'est la traversée du désert numérique :

- 3 Go = 4 000 FCFA → 1 Go = 1 333 FCFA
- 9,2 Go = 8 000 FCFA → 1 Go = 870 FCFA
- 30 Go (1Go/jour) = 10 000 FCFA → 1 Go = 333 FCFA
- 50 Go Flybox = 32 000 FCFA → 1 Go = 640 FCFA

LE CALCUL QUI FAIT MAL AUX YEUX (ET AU PORTE-MONNAIE)

- 1 Go en France = 39 FCFA
- 1 Go au Cameroun = 333 à 1 333 FCFA

Même logo, même couleur orange, mais au Cameroun, on nous facture le gigaoctet jusqu'à 34 FOIS PLUS CHER !

Avec 5 900 FCFA :

- En France, le citoyen navigue en 5G haut débit illimité ou presque pendant tout le mois.
- Au Cameroun, tu achètes 3 malheureux gigas qui s'évaporent en deux vidéos TikTok avant d'avoir pu dire "*Allô*" !

On nous vend du rêve avec une 4G qui tousse, qui rame et qui avance au compte-gouttes, tout en payant le prix fort pour une débit trop faible !

FOCACO EXIGE à court terme :

1. Une révision à la baisse du prix du gigaoctet.
2. Une connexion 4G stable et digne de ce nom sur toute l'étendue du territoire avant de prononcer le mot "5G".
3. Des explications claires et transparentes d'Orange Cameroun sur cet écart tarifaire vertigineux.

Partagez en masse si vous êtes fatigués de payer le prix fort. Trop c'est trop !

GABON

RÉACTION OFFICIELLE FOCACO AU COMMUNIQUÉ DE CAMTEL DU 11.11.2026

Qualité des services de télécommunications : CAMTEL prend acte, la FOCACO ne décolère pas !

La Fondation Camerounaise des Consommateurs (FOCACO) a pris connaissance du communiqué publié par CAMTEL suite à la mise en demeure historique de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) du 10 novembre 2026.

Face aux belles tournures de style de l'opérateur historique (« *assurer l'attention portée* », « *mesure les préoccupations* », « *regrette les désagréments* », « *réponse documentée* »), la FOCACO tient à rappeler une vérité implacable : ces éléments de langage sont aujourd'hui tardifs, insuffisants et totalement déconnectés de la réalité quotidienne des millions d'abonnés et des acteurs économiques du pays.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11.11.2026

Qualité des services de télécommunications : CAMTEL prend acte des observations de l'ART

À la suite de la publication du communiqué de **l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART)** du **10 novembre 2026**, CAMTEL tient à assurer ses clients et partenaires de l'attention portée aux constats concernant son **réseau mobile** et le **réseau national à fibre optique.**

L'entreprise mesure les préoccupations suscitées par ces observations. Elle regrette les désagréments rencontrés par les usagers du fait des perturbations de ses services et rappelle son attachement au **respect de ses obligations de qualité et de continuité de service**.

CAMTEL entend apporter au régulateur une **réponse documentée** sur les points relevés et les **mesures correctives attendues**, dans le cadre des procédures applicables et des obligations attachées à ses concessions.

L'entreprise informera ses clients et partenaires des suites données à ces observations ainsi que des améliorations apportées aux services, sur la base de **résultats vérifiés**.

https://www.facebook.com/camtelonline
https://www.linkedin.com/company/camtel.cm
https://x.com/camtelonline
https://www.instagram.com/camtelonline

camtel

UN DIAGNOSTIC SANS APPEL : CE N'EST PAS UNE "OBSERVATION", C'EST UNE MISE EN CAUSE GRAVE

L'ART n'a pas formulé de simples observations. Elle a mis en demeure l'opérateur à l'issue d'un contrôle rigoureux mené sur le terrain du 13 juillet au 10 août 2026 :

- 41 manquements graves relevés pour un montant de sanctions potentielles s'élevant à 8,2 milliards de FCFA, soit le triste record de la régulation sectorielle.

- Un cœur de réseau lourdement défaillant (disponibilité, continuité et redondance chroniquement compromises).

- Des services voix (2G/3G), data et SMS largement en deçà des seuils de conformité réglementaire.

- Surtout, et c'est le cœur du mal : une « *dégradation significative* » du réseau national à fibre optique, une infrastructure stratégique placée sous le monopole de gestion de CAMTEL.

Lorsque la colonne vertébrale du numérique national chancelle, c'est tout l'écosystème qui se retrouve asphyxié, provoquant des pannes en cascade et des pertes financières colossales. Se limiter à « *prendre acte* » et à « *regretter* » relève d'un déni coupable face à l'ampleur du désastre.

LES 3 INTERROGATIONS LÉGITIMES DES CONSOMMATEURS À CAMTEL

1. Où sont passés les investissements massifs annoncés depuis des années pour sécuriser, moderniser et mailler le réseau national à fibre optique ?

2. Comment admettre l'inacceptable fracture numérique ? Pendant que le consommateur camerounais subit une 4G instable et hors de prix — payant son gigaoctet jusqu'à 34 fois plus cher qu'en Occident —, l'opérateur en charge de l'infrastructure mère peine à garantir le service minimum.

3. À quand une véritable équité de compensation ? Le temps des communiqués d'intention est révolu ; les usagers exigent des actes de réparation concrets.

LES EXIGENCES FERMES DE LA FOCACO

Réparation directe des usagers lésés : Les pénalités financières et amendes pécuniaires exigibles ne sauraient se diluer dans les arcanes budgétaires ordinaires. La FOCACO exige qu'une part substantielle de ces fonds soit convertie en mesures de compensation immédiates pour les abonnés (mesures de gratuité data, rétrocession de volumes et réajustements tarifaires).

CAMTEL demeure le poumon et l'épine dorsale des télécommunications au Cameroun. Quand ce pilier vacille, c'est toute la société qui s'étouffe.

Prendre acte ne suffit plus. Il faut réparer.

Fait à Douala, le 11 novembre 2026
Le Président Exécutif
Alphonse AYISSI ABENA

SOUTIEN AU PRÉSIDENT BIYA

En moins de 48h, pour 5 millions d'un gré à gré forcé



Whaou!

Ainsi, en moins de 48h, pour 5 millions d'un gré à gré forcé, pour une vidéo, on peut faire du chantage au soutien au Président Biya, et être payé!!!

Je me réveille de ma pénible et non moins exaltante journée à l'extrême nord de notre pays, pour recharger mon téléphone dans une ville où les coupures de Eneo/Socadel mettent même les généraux au garde-à-vous, trône sur mon feed une lettre ouverte à Paul Biya, Président de la République avec un ton, une posture de quasi défi, qu'aucun opposant, aucun ministre même déchu, aucun prisonnier même condamné ou en procès, n'a presque jamais (je n'ai pas toutes les statistiques) osé faire, même après moults déculottées.

Steve Fah s'est permis, au nom d'un soutien largement payé et récompensé sur la durée de sa posture idéologique - plutôt gombotique - de héler de manière aussi méprisante et défiante le Nnom Ngui, et, comble de l'extraordinaire, S'EST QUAND MEME FAIT PAYER!!!

Vraiment chapeau cher cadet. Chapeau. On est au Cameroun ensemble, mais on n'a pas les mêmes atouts...tu es fort, tu es même très fort.

Le travail mérite son salaire, nous autres qui travaillons et continuons de le faire avons aussi des factures que nous suivons. CAMWATER me doit 6 millions et poussières depuis décembre 2015 pour une petite extension posée et livrée à Nkolfoulou. Malgré le changement de plusieurs Directeurs Généraux, les comptes de CAMWATER après chaque vérification, disent que notre facture est bien comptabilisée, mais que nous ne serons jamais payés au motif que le DG qui avait signé le bon de commande serait du mauvais côté de la bataille dans ce cinéma mortel que vit le Cameroun et certains de ses responsables, depuis qu'ils ont découvert une technique de mangement des deniers publics à travers "l'affermage" des sociétés publiques.

Jean William's Sollo croupit en prison avec des chefs d'accusation qui tombent jour après jour, dans un procès inique monté contre sa courte direction qui a quand-même fait revenir pour le compte du Cameroun la fameuse CDE au sein du patrimoine de CAMWATER. Une escroquerie d'un certain Atangana Kouna qui en était le véritable patron. Vous connaissez tous la suite de ce dossier. Le premier est en prison avec des preuves trafiquées, le second a payé pour en sortir et se la coule douce en Europe.

Malgré les centaines de Camerounais qui ont travaillé dans ce domaine et dont les populations ont enfin accès à cette eau potable dans leurs difficiles quartiers, tous ou presque, attendent toujours d'être payés. Aucun n'a écrit à Paul Biya pour demander la démission d'un DG, ou de ses collaborateurs avec autant de légèreté, sur la place publique et être payé dans un délai aussi court: moins de 48h.

Voici les élections qui sont dehors, Steve Fah dit que le DG du port lui-même lui a écrit pour "s'excuser" de la brouille. Pas quand même pour 5 petits millions dans une opération où notre héros d'un autre genre a reçu un peu plus de 18 millions collectés après plusieurs autres paiements liés à ses vidéos de promotion de la souveraineté retrouvée de certaines entités publiques.

Les vidéos d'influence de Steve Fah sont puissantes, mais de là à se mettre au-dessus des procédures, de d'invectiver publiquement les responsables publics y compris de menacer de rupture de "soutien" L'INSTITUTION PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, alors on peut dire que ce cadet sait et connait. Son marabout est trop fort!

Cette République n'est pas la nôtre.

M. Biya Paul, faites payez aussi les Camerounais dont moi qui avons travaillé et qui attendons depuis depuis 12 ans que nos petites factures soient réglées.

Vous êtes le Président de tous les Camerounais, même de ceux qui ne votent pas pour vous. Il y en a dont le travail parle plus que le vote ou la manipulation d'influence.

Ekani Ottou
Interloqué

PROMETAL

COMMUNIQUE DE PROMETAL GROUPE AUX MEDIAS

Nous avons constaté depuis la date du vendredi 06 novembre 2026, un acharnement de certains médias en ligne, attribuant à la société PROMETAL, ou à M. HAYSSAM EL JAMMAL, la propriété de la société METAFRIQUE STEEL.

Tout d'abord, nous compatissons au sinistre malheureux et dramatique survenu le 02 novembre 2026 au sein de la société METAFRIQUE STEEL, et présentons nos profondes condoléances aux familles endeuillées et nos vœux de prompt rétablissement aux blessés.

PROMETAL et METAFRIQUE sont, avec d'autres industries camerounaises de poids dans le secteur, membres de l'ORGANISATION CAMEROUNAISE DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DE L'ACIER ET DES MÉTAUX (OCITRAM), organisation professionnelle constituée conformément à la loi. Les Membres entretiennent une solidarité corporative pour la promotion des intérêts communs de la filière entière, dans le respect de la législation en vigueur.

PROMETAL fait par ailleurs partie d'un groupe familial présent dans 11 pays en Afrique.

Cependant, ni PROMETAL, ni Monsieur HAYSSAM EL JAMMAL ne sont actionnaires dans la société METAFRIQUE STEEL.

PROMETAL Groupe demeure ouvert à la collaboration industrielle et aux synergies d'actions, perspective d'une compétitivité globale de la filière acier et métaux et s'engagee à continuer d'apporter sa contribution dans le développement industriel du pays, en s'adossant sur la modernisation de ses outils de production et son alignement aux meilleurs standards. C'est dans s'eilleors staudards. quest d'ans sette dynamique que le GROUPE s'est par exemple engagé à s'approvisionner auprès de la société ALUCAM, pour transformer localement, une quantité substantielle de la production de cette dernière, afin d'accroître la création de valeur pour l'économie du pays par le renforcement du tissu industriel national. PROMETAL Groupe soutient ainsi l'ambition de développement économique du pays, aux côtés et avec le soutien de l'Etat, des communautés, et des partenaires commerciaux, techniques et financiers.

PROMETAL Groupe invite au recueillement en mémoire des sinistrés, à une synergie pour une réduction significative des risques en milieu industriel, une sécurisation accrue des personnes, et une amélioration globale de la compétitivité industrielle du pays au bénéfice de toutes les parties prenantes.

LA DIRECTION GENERALE

PROMETAL

COMPAGNIE DES PRODUITS METALLIQUES - Z.I Magzi - Bassa, BP 3061 Douala - Cameroun
Tél : +237 692 56 17 44 - www.prometal-cm.com - info@prometal-cm.com
RC : DLA/2008/B/1693 - CC : M090800029564R - SARL AU CAPITAL DE 25.000.000.000 Francs CFA